

20^e ANNÉE

LIEGE, LE 22 JUIN 1888.

N^o 505

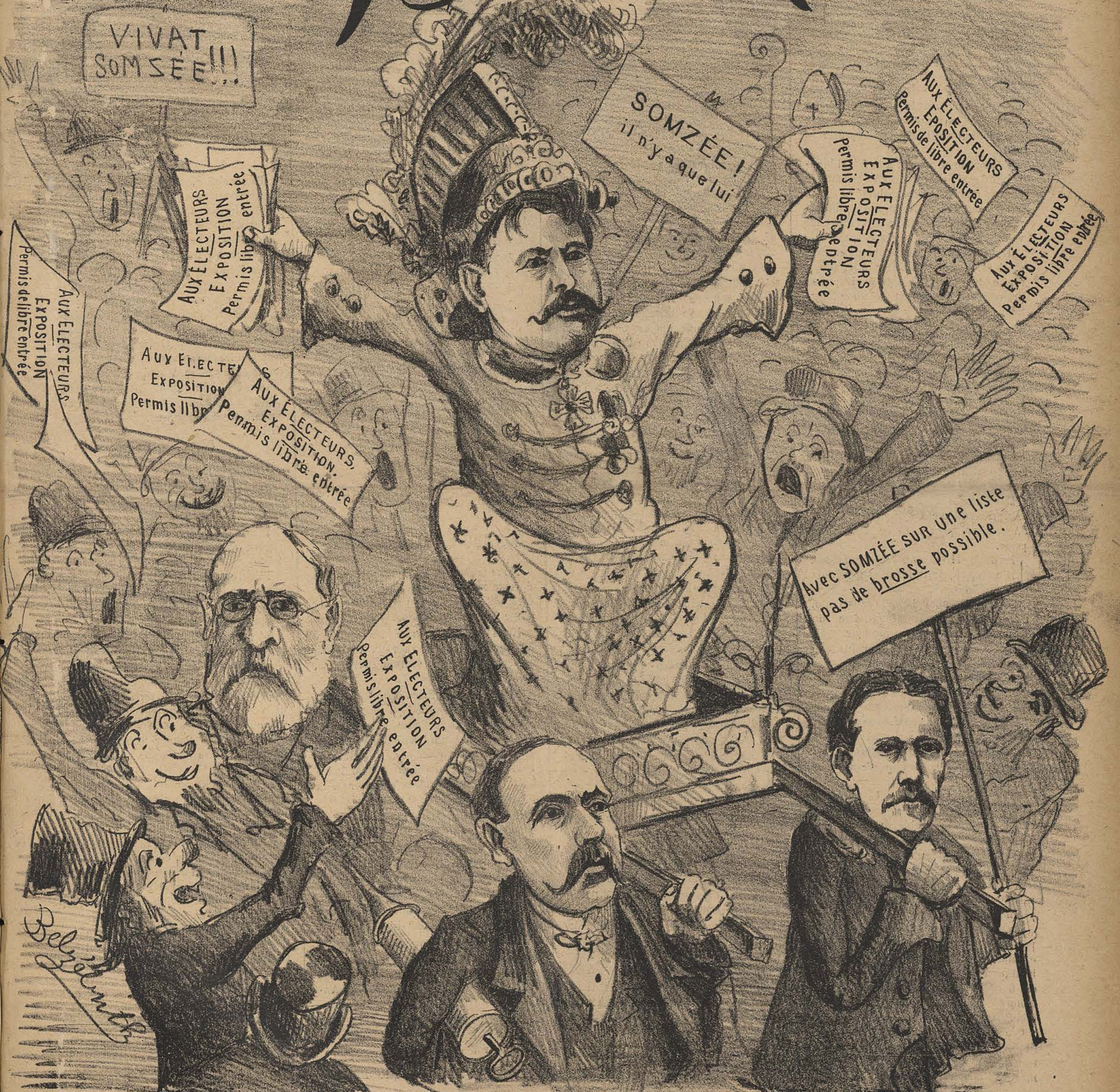
Bureau,
Passage,
Lemonnier 12.

Bureau,
Passage,
Lemonnier 12.

10 Centimes le NUMÉRO.

10 Centimes le NUMÉRO

LE RASOIR



LE TRIOMPHE ÉPASTROUILLANT DE M. DE SOMZÉE.

Quel génie!!- quel dentiste!!!!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

REGRETS ET INQUIÉTUDE.

L'empereur Frédéric III a cessé de souffrir.

Il est mort, victime d'un mal implacable, sans avoir pu accomplir entièrement l'œuvre d'humanité et de paix à laquelle il avait juré de consacrer sa vie.

La mort de ce prince, à la fois si bienveillant et si éclairé, doit être considérée comme une calamité publique.

Frédéric III était un souverain généreux et loyal, dont le caractère chevaleresque imposait le respect.

Il aimait la paix d'un amour sincère et il est permis d'attester que, si son règne, hélas trop court, avait pu se prolonger, l'Europe eut été pour longtemps préservée des horreurs de la guerre.

« Indifférent à l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, disait-il en montant sur le trône il y a trois mois à peine, je serais satisfait si, plus tard, on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays et une bénédiction pour l'empire. »

Ces nobles paroles, si grandioses dans leur touchante simplicité, sont encore présentes à la mémoire de tous.

Ils résument le règne du monarque si exceptionnellement sympathique dont l'Allemagne pleure en ce moment la perte.

Frédéric III a tenu ses promesses. Il a été bon, droit, juste et généreux jusqu'au bout.

Son règne a été éphémère sans doute, mais nul ne saurait méconnaître son incontestable cachet de grandeur.

L'on peut affirmer au surplus que l'histoire offre peu d'exemples d'un prince descendant dans la tombe, entouré d'autant de véritable affection et accompagné d'aussi sincères regrets.

L'Europe entière a salué avec respect ce glorieux mort. Comme tous les amis de l'humanité, nous nous inclinons doulousement, à notre tour, devant son cercueil.

Frédéric III mort, que va faire son successeur ?

Tel est le redoutable problème que tout le monde se pose et que personne ne saurait résoudre en connaissance de cause.

A vrai dire, la proclamation inaugurale du nouvel empereur a un caractère pacifique assez prononcé.

Malheureusement en politique les paroles ne sont rien, les actes sont tout, et, étant donné le caractère fougueux et belliqueux du jeune Guillaume II, il est à craindre qu'il ne se livre, à un moment donné, à quelque terrible esclandre.

Quoi qu'il en soit, l'inquiétude est grande, l'Europe n'a plus la douce tranquillité des derniers mois, le rameau d'olivier est disparu de l'horizon.

« L'histoire, dit un grand journal anglais, n'offre rien de plus triste que ce cruel coup de la destinée qui a transféré la couronne impériale allemande de la tête d'un homme considéré comme le premier gentilhomme de l'Europe sur celle de son successeur, qui a la réputation de n'être que le premier martinet de la Prusse. »

Ce martinet saura-t-il rester longtemps inactif ? Voilà toute la question.

Que Guillaume II le sache cependant ! Il ne pourrait détruire le rêve pacifique de son père sans se mettre au ban des nations civilisées et sans violer outrageusement les règles de la piété filiale.

Certaines mémoires commandent de grands respects. La mémoire de Frédéric III est une de celles-là.

Puisse le jeune empereur ne jamais l'oublier et, si par hasard des mauvais conseillers le poussaient à la guerre, puisse-t-il entendre à temps une voix aimée lui crier d'outre-tombe « TU NE TUERAS PAS ! »

A. RIGOBERT.

Le Ballotage

Certes on doit regretter que les circonstances aient obligé l'Association libérale de Bruxelles à s'abstenir au ballotage. Mais, il faut cependant l'avouer, les doctrinaires ont mis tout en œuvre pour amener fatalement ce triste dénouement.

Il est inutile de revenir sur les incidents qui ont précédé la formation de deux listes libérales, l'une partielle présentée par l'Association, l'autre complète présentée par la Ligue.

Rappelons cependant que toutes les tentatives d'entente et de conciliation des progressistes ont été repoussées, avec une incroyable arrogance, par les grands-prêtres doctrinaires qui pontifient à la Ligue.

Si ces gens-là sont aujourd'hui battus à plate couture, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux.

Vous n'avez pas voulu sur votre liste des noms franchement progressistes, Messieurs les doctrinaires !

Subissez aujourd'hui les conséquences de votre dédain et de votre intolérance, et faites piteusement votre *mea culpa*.

Et surtout pas de gros mots ! Ils ne peuvent plus servir à rien.

Ce n'était pas d'ailleurs à la veille de la bataille qu'il fallait solliciter l'appui suprême de l'Association libérale. Il ne tenait qu'à vous de l'obtenir, il y a deux mois, en consentant à ne former de votre côté qu'une demi-liste.

Une seule concession de votre part donc, et l'union était faite. Vous ne l'avez pas voulu ; tant pis pour vous !

A présent, je vous conseille fort, pour vous consoler, de relire avec attention

ce que l'un de vos chefs incontestés écrivait au *Journal de Liège*, le 27 avril dernier. C'est très édifiant :

« Il faut choisir entre le vote des légions ou celui des pelotons, enseignait ce jour-là M. Frère, dans sa feuille de prédilection. Ceci est toute la question. Si on veut avoir le vote des pelotons que l'on s'allie aux radicaux ; si on veut avoir le vote des légions qu'on ne le fasse pas. »

« Notez que toute concession faite pour obtenir le vote d'un radical fait perdre au moins dix voix. Pour se rallier par exemple trois cents radicaux on s'expose à s'aliéner les votes de trois mille électeurs. »

Le problème est ainsi posé : faut-il pour gagner trois ou quatre cents voix en perdre trois ou quatre mille.

Sans doute il serait à désirer qu'il n'y eût pas une seule voix à perdre. Mais il n'y a rien à faire à cela.

« La situation est telle qu'elle est. Nul ne peut la transformer au gré de ses désirs. »

Quand on a écrit ou laissé écrire de ces choses-là, on ne fait pas in extremis des mamours à ceux que l'on a renié d'aussi belle façon. On doit, lorsqu'on est si arrogant que cela, avoir le courage d'affronter seul la lutte, et, si par malheur on est rossé, on se retire sous sa tente, et l'on se tait.

RACAGNAC.

HONNEUR AUX ANVERSOIS.

Nous tenons à enregistrer ici le seul épisode consolant de la formidable lutte électorale, qui vient de se terminer d'une façon si lamentable pour le pays.

Nous voulons parler des vaillants efforts tentés par les libéraux Anversois pour renverser la Maison Corremans, Delaet et Cie.

Sans doute les libéraux ont été vaincus à Anvers, comme partout ailleurs du reste. Mais le nombre de suffrages qu'ils ont obtenu dépasse dans de telles proportions les chiffres de l'élection de 1884 que l'on peut en toute confiance leur prédire une éclatante victoire à la prochaine bataille.

En effet, la majorité cléricale qui se composait environ de 1,500 voix en 1884, est descendue le 12 Juin dernier, à moins de 600 voix.

Les libéraux Anversois ont donc gagné plus de 900 voix en 4 ans.

C'est là un résultat magnifique dont nous les félicitons bien sincèrement.

Encore un effort comme celui-là et la maison Corremans, etc., précitée, aura définitivement vécu.

Honneur donc aux libéraux Anversois !

Puissent-ils persévérer dans leur courageuse attitude et nous salueront bientôt le jour de leur triomphe.

A. RIGOBERT.

Actes officiels.

Par arrêté savonneux du *Rasoir* de ce jour, tous les électeurs à 42 francs et 32 centimes qui ont voté pour la calotte aux élections du 12 Juin ainsi qu'au scrutin de ballottage de mardi dernier, sont nommés commandeurs de l'Ordre des Saints-Innocents.

**

Par arrêté resavonneux du dit jour, les institutions « que l'Europe nous envie » sont admises d'urgence à faire valoir leurs droits à la pension de retraite. Elles ne sont pas autorisées à continuer à porter les insignes honorifiques de leurs fonctions.

**

Par arrêté supplémentaire de la dernière heure, l'article 47 « de notre admirable Constitution » est déclaré impropre à la consommation. Ordre est donné aux vétérinaires de service à l'abattoir électoral de procéder à son enfouissement immédiat... aussitôt que cela sera possible. Ils pourront se faire assister dans cette besogne..... par M. Frère-Orban.

Pour extraits ultra-officiels :
ZUTALORS

Châtiment et Pardon.

Il marchait silencieux et rêveur. Son regard était sombre, son aspect était triste.

Parfois un soupir douloureux s'échappait de sa poitrine oppressée. Il pensait sans doute à l'état d'effrayante décadence dans lequel le grand parti, dont il fut le chef omnipotent et olympien, agonise misérablement aujourd'hui. Tout à coup il distingua là, clairement devant lui, le noir ultramontisme, s'acharnant triomphant et terrible sur tous ceux qui conservent encore au cœur l'amour du progrès et de la liberté.

Il voulut fuir épouvanté, mais, glacé de terreur, il resta comme pétrifié sur place.

Et il entendit soudain la voix de sa conscience lui crier qu'il avait, plus que tout autre, contribué à créer cette lamentable situation.

Alors il se rappela son incroyable entêtement à s'opposer, envers et contre tous, aux mesures énergiques proposées en temps et lieu, pour arrêter utilement, la marche ascendante du parti de l'éteignoir. Il revit, comme dans une vision, les jours déjà lointains pendant lesquels sa politique de courtoisie faisait l'admiration des trembleurs septuagénaires et rachitiques de nos deux assemblées législatives, et d'horribles grelots doctrinaires semblèrent tinter autour de lui :

« La majorité du corps électoral censitaire, chantait son oreille droite, dédaignant les invectives dont, par une sorte d'ingratitude, on n'a cessé de l'accabler, a résisté jusqu'à ce jour, aux assauts du clergé. »

« Mon opinion est connue, je la maintiens, répliquait son oreille gauche ; si la proposition de reviser l'article 47 était présentée, je la combattrais. »

Bientôt cette cacophonie infernale lui donna le vertige. Son front se couvrit d'une sueur froide ; ses yeux s'enfoncèrent dans leur orbite, et, se précipitant à genoux, il s'écria : « Pardonnez-moi Seigneur ! je ne le ferai jamais plus. »

Aussitôt l'ange de la pitié se dressa devant lui et murmura d'une voix caressante : « Frère, relève-toi ! Tu as fait sans doute beaucoup de mal à ton pays ; mais tu peux racheter tes fautes en consacrant désormais ta vie au soulagement de l'humanité. Laisse-là la politique, ses pompes et ses œuvres. Va plutôt par monts et par vaux, et crie à tous ceux que tu rencontreras sur ta route :

« Pour entretenir efficacement la santé, les pastilles Géraudet, (1 fr. 50 la boîte. — Port et droit en sus. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies) il n'y a que cela, » et le ciel te pardonnera.

Ayant dit ces mots, l'Ange disparut, et le pécheur repentant se releva consolé, après avoir fait le serment de se soumettre religieusement aux prescriptions de l'envoyé du Ciel.

(N^o 1,375,689,544,267.)

ZUTALORS

Grandiose cérémonie.

Une imposante manifestation aura lieu prochainement à Strombeek-les-Oies (Brabant), en l'honneur des institutions « que l'Europe nous envie. »

Toutes les têtes de pipes à 42 francs et 32 centimes de Bruxelles, des faubourgs et de « la province » sont invitées à prendre part à cette grandiose cérémonie.

Pour le bouquet, M. Frère-Orban prononcera un « remarquable discours » dans lequel il félicitera chaleureusement ces dignes enfants de la patrie d'avoir su « résister une fois de plus aux assauts du clergé, malgré les invectives dont on n'a cessé de les accabler. »

La musique de l'article 47 de « notre admirable Constitution » exécutera, pendant toute la durée de la fête, les airs les plus doctrinaires de son répertoire. Qu'on se le dise ! ZUTALORS.

De ci, de là.

A bon entendeur, salut. — L'évêque de Chartres vient de publier une ordonnance relative à de prétendues révélations miraculeuses qui auraient été faites à une personne de son diocèse.

Sa Grandeur de Chartres constate que la divulgation de ces fausses révélations ne peut être que préjudiciable aux fidèles, dont elles surexcitent la curiosité, trompent la bonne foi et égarent l'esprit.

C'est sans doute très bien parler pour un évêque. Mais ce qui nous paraît encore plus admirable, ce sont les commentaires de la Gazette de Liège :

« Les fidèles doivent toujours agir avec la plus grande réserve, dit la pieuse feuille, toutes les fois qu'ils se trouveront en présence de faits semblables. Ils doivent se défier surtout de toute soi-disant révélation qui a une couleur politique, ou en vertu de laquelle on fait appel à leur bourse. »

Parbleu ! Si après cela les fidèles persistent encore à protéger de leurs deniers les Vierges de Lourdes et autres lieux miraculeux, eh ! bien, ils ne seront plus les commandés de la Gazette de Liège.

Ce cher Joseph, il a parfois du bon, quoi ?

Un exemple à suivre. — M. Maxime Leconte a déposé, ces jours derniers, à la Chambre des députés de France, une proposition portant que tout sénateur ou député, dont l'absence pendant un mois aura été constatée, sera considéré comme démissionnaire.

Voilà certes une mesure que l'on ne ferait mal d'appliquer dans un petit pays de ma connaissance, où certains prétendus représentants du peuple ne se rendent, au local de leurs séances, que le jour fixé pour le palpement mensuel de l'honnête indemnité prévue par je ne sais plus quel article d'une admirable Constitution quelconque.

Balourdises doctrinaires. — « Aujourd'hui grâce à quelques voix qui ont fait défection, s'est écrié mardi M. Graux au local de la Ligue, il y a 9,000 électeurs libéraux qui ne sont pas représentés au Parlement ! »

Voyons, pas de mauvaises blagues ! M. Graux sait parfaitement que les catholiques peuvent s'appliquer ce raisonnement, là où ils sont en minorité.

La question n'est donc pas là et il est inutile de chercher à nous faire avaler plus longtemps des vessies pour des lanternes. Ce qu'il importe de crier bien fort, au lendemain du scrutin néfaste qui va plonger la Belgique dans un abîme de réaction clérical, c'est qu'il y a dans notre pays plus de 20,000 citoyens instruits et intelligents, qui ne jouissent pas du droit de vote, et dont le suffrage éclairé nous aurait, sans aucun doute, préservé de la honteuse défaite du 12 juin dernier.

C'est étonnant que M. Graux n'ait pas songé à cela. Il est vrai qu'il a d'excellentes raisons pour oublier ces petites choses là.

Pour rappel. — Nous croyons devoir rappeler à MM. les députés récemment élus que les convenances les plus vulgaires leur commandent de nous envoyer franco leur photographie, dans les huit jours de leur élection.

Nous osons espérer que nos nouveaux législateurs ne se laisseront pas tirer l'oreille pour remplir à notre égard ce devoir de politesse élémentaire.

De notre côté, nous prenons volontiers l'engagement de reproduire leurs traits adorés à notre première page, chaque fois qu'il se présentera une occasion opportune.

N'effeuillez pas les roses. — Un journal veut bien donner à ses lecteurs quelques renseignements précieux sur les rosiers : « C'est une erreur de croire, assure notre confrère, qu'il est favorable au développement des rosiers d'y laisser s'épanouir et faner les fleurs. Il vaut mieux les couper, car la fleur épuise surtout la plante, du moment où elle se fane. La fleur coupée, bien soignée, se conserve plus longtemps que si on la laisse sur la tige, et le rosier débarrasse de ses fleurs, se couvre d'un grand nombre de boutons nouveaux. »

Tout cela est peut-être excellent pour les rosiers, mais ne me paraît pas pouvoir s'appliquer *in extenso*.... aux rosières.

Distinguons confrère, distinguons !

Sévère mais juste. — Un homme qui peut se flatter de connaître à fond son monde, c'est assurément M. Nothomb, président de l'Union conservatrice de Bruxelles.

Voici en quels termes débutait la harangue triomphale qu'il a prononcée, mardi dernier, au local du Cercle catholique :

« Je ne vous ferai pas un discours, vous ne seriez pas en état de le comprendre. »

C'est peut-être très peu flatteur pour ces excellents types du K. K., mais comme c'est bien cela.

Moralité. — On n'est jamais trahi que par les siens.

Un grand homme. — Un « à vol d'oiseau » de la Gazette Pétrus :

« Au théâtre du Parc et au Waux-Hall, moins de monde que mardi passé. Remarqué là le général Vandersmissen en bourgeois, donc en électeur. »

Le lieutenant-général baron Vandersmissen devient décidément un homme bien remarquable.

Ce que c'est tout de même que la célébrité.

Les merveilles de la science. — S'il faut en croire un journal de Moscou « des savants russes viennent de découvrir de petits diamants... dans un météorolithe tombé dans les environs de Kiev. »

Du moment que les savants se mêlent de faire l'analyse d'un objet quelconque, on peut toujours être certain qu'ils y découvriront des choses surprenantes.

Une chose m'étonne après cela : c'est que jamais aucun d'eux n'ait découvert une araignée.... dans son plafond.

Il est vrai qu'ils n'ont pas encore pensé jusqu'ici à faire l'autopsie de leur cerveau. Cela viendra sans doute avec le temps ?

Touchant tableau d'intérieur. — D'après la Revue illustrée, le prince Guillaume de Prusse qui vient de monter sur le trône aurait dit, pendant son dernier séjour à San-Remo :

« Mes garçons sont tous habillés en artilleurs, même le plus petit, qui n'a que 18 mois, et qui est caporal. A son dernier jour de fête, j'ai pris le commandement de cette troupe et je l'ai fait défiler devant l'Empereur. C'est la dernière fois qu'il a ri, presque aux larmes, quand il a vu le petit caporal défiler devant lui, droit et raide, en tournant au commandement, dans la direction de son grand-père. »

Si l'empereur a ri à larmes ! J'te crois, mon prince, on crèverait de rire à moins.

Une seule chose m'effraye cependant. Pourvu, ô ! mon Dieu ! que ce caporal de 18 mois ne se livre pas dans sa culotte d'artilleur... aux décharges intestinales, habituelles aux guerriers de son âge.

Mais bah ! à la guerre comme à la guerre !

Zwansages. — « La police, dit la Chronique, a fait, avant-hier, en vertu d'un ordre du parquet, une descente chez différents libraires du bas de la ville, et a saisi plus de 2,500 exemplaires d'un pamphlet intitulé : *Le pet de Clystermans, ou le dernier soupir d'un indépendant.* »

Sans vouloir diminuer en rien l'importance du grand homme auquel ce pamphlet fait vraisemblablement allusion, je trouve que dans l'espèce, le parquet de Bruxelles a attrapé la v..... pour bien peu de chose.

Il n'y a que lui. — Parole d'honneur, il n'y a que le Journal de Liège (125^{me} année) pour trouver des péroraisons réellement émouvantes.

« Le vaincu d'hier, s'écriait-il mercredi, c'est le parti libéral. (Parbleu ! nous le savions mon vieux.) »

Les vainqueurs s'appellent MM. Féron et Janson.

(Oh ! oh ! des gens qui ont été blanchis au premier tour !)

« Nous ne leur envions pas leur victoire. (J'te crois !)

« Car cette victoire leur imprime une souillure que toute l'eau de la mer ne suffirait pas à laver. »

Mais s'apristi, ça c'est tiré de Macbeth, ma vieille branche.

Non vrai, le grand Sakhespeare ne s'attendait certes pas à voir citer une de ses plus sublimes figures, à propos du ballottage de Bruxelles en Brabant !

Je le répète ; il n'y a que le Journal de Liège (125^{me} année) pour avoir de ces traits de génie là !

Une perle. — Paulus, le grand Paulus, l'inimitable Paulus, a été interviewé par un reporter du journal Le Havre.

D'après cette feuille, le grand chanteur boulangiste aurait dit textuellement pendant le cours de cet entretien, dont l'importance historique n'échappera à personne.

« Je ne suis pas un homme politique, un homme de parti : je suis un artiste. »

On frémit quand on pense que Paulus, le grand Paulus, etc., etc., aurait pu être un homme de parti. Pour sûr le président de la république aurait été renversé, et Paulus, le grand Paulus, etc., etc., proclamé d'emblée empereur universel.

Blague dans le coin ! l'Europe l'a échappé belle. Oh Paulus, oh ! grand Paulus, oh ! inimitable Paulus, vrai vous m'affligez !

Le mot de la fin. — A l'examen de deuxième latine :

Le professeur. — Quel avantage les Romains avaient-ils sur nous ?

L'élève. — Ils n'avaient pas à traduire Virgile.

L'élève a été busé.

BRICOLEUR.

Faits-divers

La saison des voyages. — Au moment où chacun s'apprête à prendre la clef des champs, l'Excursion vient offrir la série de ses voyages d'été aussi intéressants que bien organisés.

La nomenclature en est longue et pleine de promesses. Après les voyages annoncés déjà en Norvège et en Suède, voici, au 27 Juin, une tournée en Normandie et en Bretagne, enfin au 30 Juin, une magnifique excursion en Ecosse.

Juillet, ce mois privilégié entre tous pour les voyages, nous offre une série nouvelle de voyages en Norvège et en Suède, puis des excursions en Belgique, dans le Grand Duché de Luxembourg, avec retour par Liège et Spa ou bien par les bords de la Moselle et du Rhin.

Le 2 Juillet, superbe excursion dans l'Engadine et les Grisons ; le 8 les Bords du Rhin ; le 12, excursion de Londres, que de nombreuses expositions, récemment ouvertes, rendent particulièrement intéressante. Le 16 Juillet, ce sera le tour du Tyrol avec ses glaciers imposants et ses vallées pittoresques, contrée admirable, nouvelle pour beaucoup de touristes.

En même temps, les voyages en Suisse, dans l'Oberland, le Rigi, le Saint Gothard, la Suisse française, la Vallée du Mont-Blanc, la Vallée du Rhône et pour clôture la série de Juillet, une superbe excursion dans les Pyrénées.

Les prospectus détaillés de ces voyages seront envoyés gratuitement aux personnes qui en feront la demande à M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, 109, boulevard Anspach, à Bruxelles.

Théâtre du Gymnase.

Le Cercle d'Agrément a donné, il y a quelques jours, à ce théâtre, la première représentation de *Cour d'ognon*, tableau naturaliste en deux actes, paroles de M. Henri Simon, musique de M. Sylvain Dupuis.

Le Rasoir n'ayant reçu aucune invitation pour cette petite cérémonie, nous regrettons de ne pouvoir rendre compte de l'œuvre de nos concitoyens. X.

Pavillon de Flore.

On annonce pour demain dimanche 24 Juin, la première de : *Les Trimleu*, pièce couronnée en 3 actes, de M. Henri Baron. Les répétitions ont parfaitement marché, les membres du Cercle Molière tenant à donner à cet ouvrage une interprétation soignée.

Tout fait donc prévoir un vrai succès. M. Brulé, conseiller communal et président de la Société Wallonne de Bruxelles, répondant à la gracieuse invitation du Cercle Molière, assistera à la représentation.

Le cercle a déjà reçu de différentes localités plusieurs demandes pour y représenter l'œuvre nouvelle de M. Henri Baron. X.

MÉFAITS, ACCIDENTS, SINISTRES.



*Sous le règne souverain de la calotte.
Projet de nouveaux costumes officiels pour ministres.*



*Curiosités nationales... Le crâne de Bruxelles
cœur et cerveau!!!
Pour un beau cerveau, c'est sûr un beau cerveau!...
... paraît malheureusement un peu fêlé.*



*Après le 19 juin 1888
La nouvelle épée de Damoclès*



*Apothéose final!...
... et les têtes de pipes triomphantes chanteront turtous en chœur, sous la haute direction de
leurs pasteurs... ((Nous avons sauvé la Patrie))*